AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1257
FR0010533075-FS0426

1er juin 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GETLINK SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1er juin 2021, la société BlackRock Inc. (55 East 52nd Street, New York, 10055, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion[1], a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 mai 2021, le seuil de 5% du capital de la société GETLINK SE[2] et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 27 273 500 actions GETLINK SE[3] représentant autant de droits de vote, soit 4,96% du capital et 3,78% des droits de vote de cette société[4].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions GETLINK SE sur le marché et d'une diminution du nombre d'actions GETLINK SE détenues à titre de collatéral.

[1] Le gestionnaire d'investissement dispose du pouvoir discrétionnaire d'exercer les droits de vote attachés aux titres détenus, sauf demande expresse de clients de garder le contrôle sur les droits de vote.
[2] Anciennement dénommée GROUPE EUROTUNNEL SE.
[3] Dont 764 532 actions GETLINK SE détenues à titre de collatéral. Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 2 387 566 actions GETLINK SE pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.
[4] Sur la base d'un capital composé de 550 000 000 actions représentant 720 734 556 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.